



Bienvenue à la Foire d'Angers !

Chers exposants,
Rendez-vous angevin incontournable, nous vous souhaitons la bienvenue et sommes heureux de vous accueillir pour la 101^{ème} édition de la Foire d'Angers !
Attendu par de nombreux visiteurs, nous vous souhaitons 5 jours riches en affaires et en prise de contacts autour de la convivialité et l'esprit festif qu'est la Foire d'Angers.
Vous aussi, soyez FAN !
Belle Foire d'Angers à tous !

Ce jeudi 24 avril, à partir de 18h, départ hall Ardésia, **visite officielle de la Foire d'Angers en présence de Madame Mathilde FAVRE D'ANNE, Adjointe au rayonnement et au tourisme durable de la ville d'Angers, Présidente de Destination Angers.**

A partir de 19h45, soirée exposants ! en présence de Monsieur Matthieu BILLIARD, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire. Nous aurons plaisir à vous accueillir autour d'un cocktail apéritif animé par la «Charcuterie Musicale» dans le hall Grand Palais près du commissariat général. Toute l'équipe de la Foire d'Angers sera présente pour ce moment de partage et de convivialité !

Vos contacts commerciaux

- **Malory DIETRICH 02 41 93 62 78** : maison & jardin (stands intérieurs)
- **Yves DÉRÉDEC 02 41 93 40 46** : shopping, auto-cycles & camping-car, ameublement, loisirs créatifs, jardins (stands extérieurs)
- **Jessica LIBAULT 02 41 93 40 48** : vins & gastronomie, produits locaux
- **Ludivine MOUSSEAU 02 41 93 40 35** : tourisme & loisirs, service à la personne, immobilier
- **François BIZARD 02 41 93 40 41** : création et revalorisation, marché aux plantes

Coté pratique

Ouverture aux visiteurs : tous les jours de 10h à 19h30.
Fermeture de la Foire d'Angers, lundi à 18h.

Ouverture aux exposants : tous les jours dès 8h, accès piéton uniquement par les portails 3 et 5.

Stationnement : parkings P1 – P2 – P4 et P5.
Le parking officiel est exclusivement réservé aux personnes à mobilité réduite, à la presse et aux institutionnels.

Réapprovisionnement de votre stand

(hors secteur Vins et Gastronomie)

C'est possible entre 8h et 9h30.

Demandez votre « PASS VOITURE » au Commissariat Général. Attention, le n°de votre stand et la plaque d'immatriculation vous seront demandés. Tout véhicule devra être ressorti à 9h30 au plus tard.

Votre avis est important !

Sur votre stand, vous trouverez un mini questionnaire de satisfaction. Il est important pour nous de recenser un maximum de vos avis, toujours dans l'optique d'améliorer la Foire. Celui-ci sera à remettre à votre commercial de la Foire ou au Commissariat Général.

Quelques jours après la Foire, vous recevrez un lien afin de pouvoir compléter **l'enquête de satisfaction** directement en ligne sur le site internet de la Foire.
Simple et rapide, il vous suffira de quelques minutes pour nous donner votre avis, vos suggestions afin de toujours améliorer ce rendez-vous.

On compte sur VOUS ! MERCI A TOUS !

Commissariat Général

Une équipe à votre service !

Pour toute intervention sur votre stand, rendez-vous au Commissariat Général, situé dans le Grand Palais, sous le restaurant. T. 02 41 93 40 30

Horaires :

- mardi de 14h à 18h
- mercredi de 8h30 à 19h
- jeudi de 8h à 19h30
- vendredi, samedi et dimanche de 9h30 à 19h30
- lundi de 9h30 à 18h

Restaurant / bar

Terrasse extérieure Amphitéa

- Antilles sur Maine : tapas créoles, accra antillais.
- Bella Napoli : pizzas
- Le Grain de Folie : café
- Malis : restauration asiatique
- V and B : bar et grignotage

Terrasse extérieure Grand Palais

- Le Poulet au Panier : grillades, brochettes, sandwiches, bar, glaces ...

Grand Palais

- Michaël Bansard : brasserie traditionnelle
- Rodizio-Lakay : spécialités caraïbéennes du Brésil et d'Haïti
- La Taverne Maudite : bar

Novaxia Haut

- Cafés Charles : cafés, thés, cacao, bières, cidres, pâtisseries
- Gelati Ghizzoni : crèmes glacées et sorbets plein fruits artisanaux
- Super Green : bols végétariens gourmands, d'inspiration asiatique, type poke bol, servis chauds
- Le Viking Breton : spécialités bretonnes

Hall C

- Le Petit Breton : restaurant à spécialités bretonnes
- V and B : bar et grignotage

Ardésia

- Le Marrakech : restaurant marocain



Souriez, vous êtes filmés !

Pour la promotion de la Foire, une équipe de caméramans déambulera sur le site. Nous aurons plaisir à vous transmettre la vidéo pour le partage sur vos réseaux.

Connexion WIFI gratuit

Connectez vous au VLAN :
InternetExpos
le message suivant apparaîtra :
Connexion sans identifiants
Cliquez sur CONNECTER

Sécurité

Pendant la Foire, nous vous conseillons vivement de sécuriser vos matériels informatiques et vidéos avec des câbles de sécurité (en vente dans tous les magasins informatiques)

Veiller à ne pas laisser d'objets sans surveillance

Signaler tout comportement suspect

Des caméras de surveillance seront installées dans le hall du Grand Palais



Le client doit être informé de l'absence de droit de rétractation

En tant que professionnel vous devez informer les visiteurs avant toute vente qu'ils ne disposent pas d'un droit de rétractation (article L. 224-59 du code de la consommation).

Vous devez donc afficher de manière visible, sur une affiche de format A3 ou plus et dans une taille de police lisible la phrase suivante : "Le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour tout achat effectué dans cette foire" (article 1 de l'arrêté du 2 décembre 2014 relatif aux modalités d'information sur l'absence de délai de rétractation au bénéfice du consommateur dans les foires et salons).



Etat d'urgence

En application du plan d'urgence sur le territoire national, Destination Angers met en place un dispositif renforcé de sécurité au sein du Parc des Expositions.



Ainsi, des mesures particulières sont mises en place :

- Renforcement du personnel de sécurité.
- Contrôle visuel des sacs / ouverture des manteaux
- Réglementation plus stricte des accès et parkings : contrôle systématique et renforcé des droits d'accès. Veillez à bien vous munir de vos badges exposants.

Nous vous rappelons à ce sujet que tout occupant d'un véhicule entrant dans l'enceinte du Parc des Expositions, doit être porteur d'un badge d'accès à la manifestation. Merci pour votre compréhension

Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie



Contactez le : 07 60 31 47 19

Indiquez clairement le lieu de l'appel, le nom du Hall et le motif. L'équipe du Parc des Expositions appellera les secours et coordonnera leur arrivée.

Gestion des déchets

Des sacs vous seront distribués sur vos stands afin de faire le tri de vos déchets, le verre pourra être laissé en vrac à côté des sacs. Laisser le soir à l'entrée de votre stand afin qu'ils puissent être collectés dans l'allée.

Déchets	Poubelles	Localisation
Tous les emballages (cartons, plastiques, métal, papiers) 	Sacs jaunes 	Laisser le soir à l'entrée de votre stand
Ordures ménagères Tout ce qui ne peut pas être trié (mouchoirs, sopalins, plastique dur...) 	Sacs transparents 	Laisser le soir à l'entrée de votre stand
Verre 	En vrac à côté des sacs 	Laisser le soir à l'entrée de votre stand

Pour le tri et le recyclage des déchets

Différents flux de tri sont à votre disposition sur la zone logistique du site : devant Novaxia et derrière le Grand Palais.



Eco-responsabilité

DESTINATION ANGERS certifiée ISO20121, est engagée dans une démarche d'amélioration continue pour l'éco-responsabilité de ses événements. Engagements sur destination-angers.com #destinationangers #rse #ISO20121 #visitangers



Démontage : lundi à partir de 18h30 après évacuation des visiteurs :

- Merci d'emporter avec vous dès le soir du démontage tous vos objets de valeurs : ordinateurs, écrans, mobiliers, cafetières, plantes....
- Toute personne participant au démontage doit être porteuse d'un badge exposant ou montage/démontage. En cas de besoin de badges supplémentaires : merci de vous présenter au Commissariat général
- Des agents sont susceptibles de vous demander de présenter votre badge à tout moment pour vérification.

Mardi 29 avril :
ouverture des portails 3 et 5 dès 8h.